

Choisissez votre niveau de garantie

TRINAPS propose trois niveaux de Garantie de Temps de Rétablissement * de service :

GTR S1 :

Un rétablissement de votre service en moins de 4 heures !

GTR S2 :

Intervention sur place ou à distance pour rétablir votre service en 8 heures maximum.

GTR J+1 :

Bénéficiez d'une haute qualité de service garantie contractuellement avec rétablissement maximum le jour suivant.

* La Garantie de Temps de Rétablissement (GTR) est le délai contractuel pendant lequel TRINAPS s'engage à remettre en état de fonctionnement normal un service accidentellement interrompu.

- Le délai GTR S1 est garanti 24h/24 et 5j/7

- Les délais GTR S2 et GTR J+1 sont garantis en jours ouvrés de 8h à 18h.